

**NOTIFICATION SUITE A
DEMANDE DE REMISE****EMPLOYEUR DU REGIME GENERAL****URSSAF MIDI PYRENEES
RUE P ET M CURIE-LABEGE
31061 TOULOUSE CEDEX 09****Nous contacter**SITE DE GESTION ALBI TEL AU 3957
(0,12E TTC/MIN)

www.urssaf.fr

Références

N° SIRET 93119101900013

N° Compte 737 186687117 5

N° Dossier 0013742827

Page 1/2 4753 ☐**IMPORTANT**Art. R243-20 du Code de la
Sécurité Sociale

Si vous contestez cette décision,
vous pouvez saisir le Tribunal
judiciaire compétent (pôle social),
dans un délai de deux mois à
compter de la réception de la
présente notification, par lettre
recommandée ou par lettre
déposée au greffe du Tribunal
judiciaire dont l'adresse est
indiquée ci-dessous :

Tribunal judiciaire - Pôle social

BD LEON GAMBETTA
46005 CAHORS CEDEX 9

LA POSTE

207866-1/1-001969-004/390

SD : 86502342871960D

**SAS BERTRAND
5 RUE DE LA REPUBLIQUE
46400 SAINT-CERE**

A LABEGE, le 15 Octobre 2025

Objet : Décision suite à votre demande du 13/10/2025

Madame, Monsieur,

Je vous informe que je ne peux répondre favorablement à votre demande de remise des
majorations et pénalités relative aux montants et périodes détaillés ci-après.

Cette décision prend en compte les remises dont vous avez déjà bénéficié précédemment

Vous restez redevable de la somme de 11,00 euros que je vous invite à régler dans les meilleurs
délais.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Le Directeur, Jean DOKHELAR

Voir le détail des sommes dues au verso.